

Le Petit Varsois

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

n°10 OCTOBRE 2010



Le mot du maire



Jean-Marc de Lustrac

Directeur de Publication :
Jean-Marc de Lustrac

Responsable de la Rédaction :
Bruno Vitry

Membres de la Commission Information Communication :

Nadia Delépine, Gérard Vincent, Myriam Cagnard, Bruno Camy, François Brutails.

Adresse : Mairie, Le Bourg, 16330 Vars.
Tél : 05 45 39 73 04

Mail : mairie.vars16@wanadoo.fr

- Extrait de conseil municipal
- 4e classe maternelle
- Station de traitement
- Environnement
- Centre aéré
- Manifestations
- Revue de presse
- Patrimoine

Une rentrée ! Des classes !

Pour bon nombre d'entre nous l'été est signe de vacances, de soleil, de détente, de fête, de loisirs et pour les moins chanceux de travail.

La rentrée c'est la vie qui reprend ; symboliquement, les enfants retrouvent le chemin de l'école et les parents, celui du travail.

Après un été bien rempli, la commune a vécu une rentrée mouvementée dans le secteur de la petite enfance. Notre école maternelle doit faire face à des effectifs en constante augmentation, avec cette année en perspective trente six enfants en petite section, trente deux en moyenne section et trente trois en grande section. Fort de ce constat, nous avons réagi dès le début de l'été tant sur les moyens matériels que humains pour créer une classe supplémentaire. Ainsi des travaux ont été engagés, du mobilier acheté et un nouveau poste d'ASEM budgétisé pour accueillir les nouveaux écoliers. L'ouverture d'une classe et la création d'un poste de professeur des écoles par l'inspection académique a été par contre plus difficile. Je tiens à remercier toutes celles et ceux, parents, professeurs, élus, agents municipaux... qui se sont mobilisés avec calme et détermination pour l'avenir de nos enfants.

Les travaux de la nouvelle station d'épuration prennent fin, avec une inauguration prévue dans les semaines à venir. Cette station à lits plantés de roseaux d'une capacité de 1350 extensible à 1950 équivalents habitants (la plus importante de Charente) répondra à nos préoccupations démographiques et environnementales.

Pour la modification du Plan d'Occupation des Sols, les rapports d'enquête publique sont terminés et une réunion avec tous les acteurs (DIRA, Conseil Général...) est prévue cette semaine afin de valider un projet définitif qui tiendra compte des remarques de la population. Il passera ensuite au vote du conseil pour être définitivement accepté. L'installation de panneaux photovoltaïques sera dès lors autorisée.

Quant au tissu associatif varsois, je me félicite qu'il soit toujours aussi dynamique. L'été aura été marqué par deux grands événements début août : la 2^{ème} édition du festival de country avec une fréquentation en hausse (3500 personnes sur le week-end) et la Frairie avec son magnifique feu d'artifice en musique (une première à Vars).

La rentrée s'est voulue toute aussi animée avec la Fête des Associations et prochainement la Foire aux vins.

Les associations ont repris leurs activités avec une nouveauté cette année, la création d'un club de Karaté « Shotokam Vars ». Nous leur souhaitons la bienvenue.

La rentrée 2010 aura aussi vu l'inauguration de la base logistique Lidl le 15 octobre sur la zone des Coteaux. Cette réalisation communautaire, à l'origine de 120 nouveaux emplois, est la bienvenue dans le contexte actuel.

Malheureusement, cette rentrée a de nouveau été marquée par un nombre important de dégradations. Le poste de secours de la baignade du Portal a été dévasté et recouvert d'inscriptions néonazies ! Les locaux des clubs de tennis et de football ont été vandalisés.

Enfin, j'ai une pensée toute particulière pour les parents qui persistent à se garer sur le parking de l'école malgré les interdictions et pour les personnes qui continuent à stationner le lundi matin dans la rue du Port de la Matte, empêchant la collecte des ordures ménagères et surtout celles des secours.

Jean-Marc de Lustrac

« Pour bien régler sa conduite, il ne faut qu'éviter ce que nous blâmons chez les autres » [Thalès]

20^e FOIRE
aux vins et
à la gastronomie
6-7 NOVEMBRE 2010
Organisée par
l'Association Avenir de Vars

Le Petit Varsois est distribué par l'ensemble des conseillers en fonction de leur disponibilité.
Il ne peut être dans toutes les boîtes aux lettres le même jour sur l'ensemble de la commune.

www.mairie-vars16.fr

Extrait de conseil municipal

Compte rendu du 3 juillet 2010

ACHAT, TRANSPORT ET MISE EN PLACE DE MODULAIRES D'OCCASION

Christian MATHIEU expose à l'Assemblée le projet d'achat de constructions modulaires d'occasion qui seraient utilisées dans le cadre des activités associatives en guise de salle de sport complémentaire.

Le montant des crédits est estimé à 15 000 €.

Un appel d'offre est donc nécessaire pour cet achat.

Le Conseil autorise le Maire à prendre toute décision s'avérant nécessaire au bon déroulement de ce marché. Vote : Adopté à la majorité

REFECTION TOITURE MAIRIE / SALLE DES FETES

Madame Magalie ROUMAGNE expose au Conseil la nécessité de refaire la toiture de la Mairie et de la salle des fêtes suite aux nombreuses dégradations survenues cet hiver.

Elle propose à l'Assemblée de solliciter le Conseil général de la Charente en vue d'obtenir une subvention afin d'aider au financement des travaux. Vote : Adopté à la majorité

TRAVAUX SUR VOIES COMMUNALES FDAC 2010

Monsieur le Maire rappelle au Conseil l'ensemble des travaux de réfection des voies communales qui seront réalisés en 2010 grâce au Fonds de Développement d'Aide aux Communes (F.D.A.C.) et sous maîtrise d'œuvre intercommunale. Les travaux sont financés par des crédits de l'article 238 du B.P. communal 2010.

Ont été retenus les travaux des voies communales suivantes :

- n° 136 pour un montant de 31 390 HT soit 37 542.44 T.T.C.,
 - n° 135 11 790 HT soit 14 100.84 T.T.C.,
 - n° 303 1 540 HT soit 1 841.84 T.T.C.,
 - n° 201 1 810 HT soit 2 164.76 T.T.C.,
 - n° 300 4 230 HT soit 5 059.08 T.T.C.,
 - n° 204 1 600 HT soit 1 913.00 T.T.C.,
 - n° 126 5 054 HT soit 6 044.58 T.T.C.,
- pour un montant de travaux prévisionnel de 57 414 € HT soit 68 667.14 € T.T.C.

Rentrée scolaire

Une quatrième classe de maternelle bien méritée.

La rentrée scolaire s'est passée cette année sous les feux de l'actualité (voir revue de presse) avec un dénouement heureux.

Dès le mois de mai, l'arrivée incessante de nouvelles inscriptions à l'école maternelle a alerté les enseignants et la mairie sur une possible difficulté dans l'accueil des enfants. Un premier point a été fait après l'envoi par la mairie de courriers aux familles varsoises ayant déclaré en mairie une naissance en 2007 : il a semblé alors que l'accueil des enfants nés en 2007 allait être possible sans classe supplémentaire, avec des effectifs certes conséquents mais tolérables, une adaptation des moyens étant déjà à l'ordre du jour. L'arrivée de nouvelles familles et l'augmentation du nombre d'emplois sur la commune a déjoué les prévisions : le nombre d'enfants à accueillir sur trois classes est devenu insupportable. La kermesse des écoles a été l'occasion de discussions entre enseignants, parents d'élèves, délégués au conseil d'école maternelle et Mairie.

De ces discussions, une conclusion s'est imposée : demander une 4^{ème} classe. Jean-Marc de LUSTRAC a pris ses responsabilités et s'est engagé à tout mettre en œuvre pour obtenir cette classe supplémentaire. La directrice a demandé à nouveau l'ouverture d'une nouvelle classe, les parents d'élèves ont signé une pétition. L'inspection d'académie a notifié un refus de principe, demandant simplement à ce que ne soient accueillis que les enfants ayant 3 ans le jour de la rentrée. Le maire a contacté l'inspecteur pour défendre ses arguments, affirmer sa volonté de prendre ses dispositions et donner rendez-vous à la rentrée au cours de laquelle les derniers arbitrages étaient prévus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal confirme cette programmation de travaux 2010 et autorise M. le Maire à signer une convention de mandat avec la Communauté de Communes de la Boixe pour l'exécution, le suivi et le contrôle des travaux sur les V.C. éligibles au F.D.A.C. 2010. Vote : adopté à l'unanimité

TARIFS SERVICES PERISCOLAIRES 2010/2011

Monsieur le Maire expose au Conseil la charge qu'a la Collectivité de fixer le prix de la restauration scolaire (décret n° 2006-753 du 29 juin 2006) tout en considérant l'indice des prix à la consommation (+ 1,6 % sur un an), il propose au Conseil, la révision des tarifs périscolaires à compter du 1^{er} septembre prochain comme suit :

Restauration scolaire :	Décision adoptée par 13 voix pour et une abstention
Elèves de Vars	2 €
Elèves hors commune	2,95 €
Adultes	3,75 €
Enseignants tarif subventionné	2,90 €
Transport scolaire :	Décision adoptée à l'unanimité
Mois complet	10 €
Mois avec 1 sem de congé	7,80 €
Mois avec 2 sem de congé	5,50 €
Garderie :	Décision adoptée à l'unanimité
Garderie du matin	1,15 €
Garderie du soir	1,15 €

Le compte-rendu complet est disponible en mairie.



Les vacances scolaires ont été une course contre la montre : la mairie a décidé d'aménager la 4^{ème} classe dans la salle de classe de l'ancienne école maternelle qui se trouve à côté de l'actuelle garderie. Cette salle accueillant alors une classe de primaire, il a fallu aménager la salle d'art plastique du primaire en salle de classe : ouvrir une fenêtre sur le toit, revoir l'électricité, la peinture, etc. Ces travaux ont été réalisés par les services techniques pour une question de coût et de délais. Il a également été nécessaire de procéder au recrutement d'un personnel d'accompagnement de la classe (ASEM) : définir les besoins, recevoir tous les candidats, faire un choix et établir un contrat en urgence.

Enfin, la liste du matériel à commander pour équiper la pièce a été établie avec l'aide de la directrice, la commande a été faite en tenant compte du matériel déjà à disposition.

A la fin des vacances, une réunion a été organisée par la mairie pour faire un point de la situation et organiser l'action de la rentrée. On a pu constater une forte mobilisation dès le jour de la rentrée, les parents étant invités à attendre dans l'enceinte de l'école qu'une décision soit prise en notre faveur par l'Inspecteur d'Académie.



force a permis d'appuyer l'argumentaire développé par Jean-Marc de LUSTRAC pour l'obtention d'une 4^{ème} classe auprès du journaliste de la Charente Libre venu rendre compte de la situation.

Présents en grand nombre, les parents ont pu aider les enseignants dans l'accompagnement des 102 enfants régulièrement inscrits. Cette démonstration de

La classe était prête, les enfants étaient là, ne manquait plus que l'enseignant.

L'attente s'est organisée avec l'aide des parents d'élèves dans la cour avec calme et bonne humeur. Suite à un échange téléphonique dans le courant de la matinée entre le premier magistrat et l'Inspecteur d'Académie tenu informé de notre détermination, un comptage officiel des effectifs a été diligenté. Cette communication laissait présager ce qui fut par la suite relaté dans la presse le lendemain et officiellement confirmé par l'académie peu de temps après : l'obtention à Vars d'une 4^{ème} classe de maternelle!

Tous ces efforts ont ainsi été récompensés, permettant de faire tomber la moyenne de 34 élèves à 25 élèves par classe.



Travaux de la station de traitement des eaux usées

Les personnes qui empruntent la route de Marsac RD 115 peuvent constater que les travaux sont bien avancés. Les différentes étapes sont clairement établies lors des réunions de chantier entre la Municipalité et les différentes entreprises sollicitées pour cet ouvrage exceptionnel. (Résumés issus de comptes-rendus dans l'encadré ci dessous).



RESUMES DE COMPTES-RENDUS

En date du 26/08/10

Les travaux ont débuté le mardi 18 mai 2010. Les poteaux métalliques de la clôture seront en 35 mm et le grillage en simple torsion. Ces prescriptions ont été validées par la mairie. Le remplissage des deux étages est terminé ainsi que la pose des plaques en béton autour de ces derniers. Seul de bétonnage de ces plaques au niveau du 2^{ème} étage reste à réaliser.

Le terrassement des chasses hydrauliques ainsi que celui des chambres à vannes a été réalisé. Les chasses seront livrées et posées à partir du 15 septembre. La réalisation de la maçonnerie des chambres à vannes débutera au cours de la semaine prochaine.

L'entreprise réalise actuellement les tranchées permettant l'évacuation des effluents traités vers le canal de comptage en sortie de station.

En date du 02/09/10

Les travaux de canalisations sont terminés à l'exception de la réfection de chaussée et le raccordement du réseau existant au réseau neuf devant le poste de refoulement.

L'essai d'étanchéité du refoulement a été validé par le maître d'œuvre au cours de la réunion de chantier. L'essai a été réalisé à 10 bars.

Les travaux se concentrent désormais sur la réalisation des tranchées entre les chambres à vannes et le futur local technique afin d'y acheminer les réseaux d'air pour les vannes, le réseau AEP et les câbles de commande pour les chasses.

La maçonnerie des chambres à vannes est en

cours de réalisation et devrait être terminée au cours de la semaine prochaine.

A la demande de l'ONEMA, les travaux au niveau de la berge de la Charente seront repris selon les prescriptions définies en accord avec l'ONEMA et le service du Fleuve Charente du Conseil Général.

En date du 09/09/10

Les travaux de tranchées entre les chambres à vannes et le futur local technique ainsi que du portail jusqu'en tête de station sont réalisés.

La maçonnerie des chambres à vannes est terminée. L'entreprise réalisera au cours de la prochaine semaine les dalles de couverture de ces chambres en y encastrant les capots.

La livraison des deux chasses hydrauliques est prévue pour le mercredi 15 septembre. Avant cela, ERCTP coulera la dalle de répartition des ces ouvrages. L'aire de stockage des boues devrait être réalisée au cours de la semaine prochaine.

L'implantation haute de la clôture a été validée au cours de la réunion. Le chemin rural la longeant sera reprofilé par ERCTP.

A la suite des pluies de la semaine, il est envisagé de réaliser des fossés autour des talus des filtres pour acheminer les eaux de ruissellement vers le point le plus bas de la parcelle afin qu'elles soient rejetées dans un fossé que la collectivité réalisera le long du chemin d'accès à la station d'épuration.

Au niveau de l'ancienne station, ERCTP réalisera la vidange des effluents et la collectivité la vidange des boues.

L'ensemble des ouvrages sera arasé au niveau du chemin d'accès.

En date du 16/09/10

L'entreprise a débuté la mise en place de la terre végétale sur les talus de la station. Cette étape devrait continuer tout au long de la semaine prochaine.

L'ouvrage destiné à recevoir le dégrilleur automatique sera positionné pour la prochaine réunion ainsi que le canal de mesure en tête de station.

dalles de couverture de chambres à vannes en y encastrant les capots. Un temps de séchage de 21 jours est nécessaire avant leur mise en place.

Grue en manœuvre lors du déchargement d'une chasse.



Environnement

La commission Environnement Nature et Vie agricole vous informe sur leurs différents projets en cours :

Projet éolien

Les dispositions administratives et réglementaires pour la création d'un parc éolien ont été modifiées depuis le 1^{er} janvier 2010.

Le projet sur lequel nous avons travaillé et qui avait été initié par l'ancienne municipalité ne peut aboutir en l'état.

En effet, ce type d'opération ne peut plus simplement être un projet communal mais intercommunautaire. Ce dossier a donc été transmis à la communauté de communes.

Projet restauration des fontaines

Le projet de restauration des fontaines de Langanne et Fonciron suit son cours. Nous sommes actuellement dans l'attente des résultats de nos demandes de subventions pour pouvoir engager un appel d'offres. Celui-ci nous permettra de fixer le choix de l'entreprise afin de démarrer les travaux.

Entretien des rues, trottoirs et fossés

Depuis l'arrêté préfectoral du 17 Avril 2009, l'utilisation des produits phytosanitaires (désherbants principalement) à proximité des cours d'eau, fossés, trottoirs, caniveaux, puits, forages et bouches d'égouts est interdite sur la région Poitou-Charentes. Ce texte est applicable depuis cette date.

Le traitement chimique à proximité immédiate des fossés, cours d'eau, canaux et points d'eau constitue une source directe de pollution qui représente un risque toxicologique exceptionnel à l'égard des milieux aquatiques concernés et d'altération de la qualité des eaux.

Comme vous avez pu le constater au niveau du territoire de la commune de Vars, pratiquement aucune zone n'a été désherbée par nos agents : nos rues en témoignent. **En cas d'infraction, les peines encourues peuvent aller jusqu'à 75 000 € et 2 ans d'emprisonnement.**

Informations mairie

DISTRIBUTION DES SACS POUBELLES JAUNES

Les sacs plastiques sont à retirer en Mairie les 8, 9 et 10 novembre, pendant les heures de permanence : 16h - 20h.

En cas d'impossibilité, il sera possible de venir chercher les sacs aux heures ouvrables de la Mairie (du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et de 13h30 à 17h30).

CHANGEMENT DU MODE DE REGLEMENT DES SERVICES PERISCOLAIRES

Depuis la rentrée scolaire, le mode de règlement des services de la cantine, garderie et transport a évolué afin d'en faciliter la gestion. Désormais, la facturation est gérée par un système informatisé.

Le règlement s'effectue au nom de la Trésorerie par chèque bancaire ou postal, par carte bancaire ou en numéraire et est à adresser directement à la Trésorerie de Saint Amant de Boixe et non à la Mairie.

Pour tout problème rencontré lors de la réception de la facture (tarifs appliqués, nombre de repas, de journées facturés), s'adresser à la Mairie.

Etat Civil

Naissances : GORES SIMOES Ezio 02 juillet, GUICHARD Théo 10 juillet, LEGENDRE Ethan 18 juillet - GUERIN Etienne 9 août - DAVAILLON Lola 9 août.

Mariages : Elsa CHAGRELLE-Sébastien THUILIER le 12 juin, Ingrid CARRE-Grégory CREMMENS le 7 Août, Angélique BARRET-Yohan BLAY le 7 Août, Patricia CAILLAUD-Tony BERENQUER le 21 Août, Jennifer ROUX/Frédéric DELAGE le 18 septembre.

DECES : Raymonde ROBERT décédée le 5/05/10 à St Michel, Angéline VAL-TEAU décédée le 15/05/10 à VARS, Geneviève VIGIER décédée le 27/05/10 à VARS, Marcelle POINCONNET décédée le 19/06/2010 à St Michel, Simone BLANCHARD décédée le 30/06/10 à VARS, Paul VIRANTIN décédé le 21/07/10 à VARS, Jacques BRECHOTTEAU décédé le 24/07/10 à VARS, Colette NOMPEIX décédée le 27/09/10 à St Michel, Jacky NOMPEIX décédé le 28/09/10 à St Michel



Nous avons privilégié l'espace du cimetière en épandant un anti-germinatif. Pendant les deux dernières semaines du mois de juin, nous avons emprunté et testé un appareil à désherber thermique, au syndicat mixte «Pays Ruffécois» qui siège à Mansle.

En Association avec le Pays Ruffécois, nous nous concertons avec les communes sur le thème «Sans Pesticides» pour les raisons suivantes :

-SANTÉ : protéger la population, interdiction de pesticides dans les zones fréquentées ou utilisées par les enfants comme les parcs, les terrains de sports ou de loisirs, les cours de récréation, les jardins publics...

-NATURE : souvent appelée à tort «mauvaise» herbe, la végétation spontanée, tout comme les espaces verts abritent et nourrissent insectes et oiseaux... pour une ville vivante.

Prochainement les agents de la commune vont débiter une campagne de nettoyage dans tous les lieux-dits avec la balayeuse.

Chemin piétonnier route de Marsac

Comme vous avez pu le constater en empruntant la route de Marsac, un chemin piétonnier commence à se dessiner suite aux travaux d'acheminement des eaux usées à la future station de traitement.

Nous travaillons désormais à la création d'une haie délimitant et sécurisant le passage piétonnier le long de la route.

RECRUTEMENTS

Le Recensement de la Population a lieu désormais tous les 5 ans ; il sera effectué du 20 Janvier 2011 au 19 Février 2011. Un courrier sera remis.

La Mairie doit recruter 3 Agents recenseurs courant novembre.

Les personnes intéressées doivent se présenter en Mairie muni d'un courrier de demande de recensement + CV.

Samedi 6 - Dimanche 7 novembre
20^{ème} FOIRE
AUX VINS ET A LA GASTRONOMIE
à VARS de 9 h à 19 h.

60 exposants seront présents
sous des tivolis et dans la salle de sport
réquisitionnée pour cet événement.

Restauration possible le midi
dans la Salle du Pressoir.

Démonstration de cuisine
par des Chefs Charentais de renom.

Tombola avec tirage toutes les heures pour
gagner un panier garni des produits de la foire.

Tombola spéciale pour gagner 4 jambons pendant la foire.



Centre aéré

Comme chaque année le centre de loisirs a ouvert ses portes dans les locaux de l'école primaire et de la garderie.

Une thématique a été choisie sur juillet : « Voyages insolites dans le temps », « les gaulois » pour le groupe des 3-4 ans, « les pirates » pour les 5-6 ans, « le farwest » pour les 7-8 ans et « la préhistoire » pour les 9 ans et plus.



Le grand jeu au Portal

C'est dans la bonne humeur, tout au long de l'été, que de nombreuses activités ont été proposées aux enfants, jeux sportifs, parcours d'obstacle, fabrication de divers objets, un quizz, de la peinture et des



Les martiens

Les enfants qui ont participé à l'activité du centre en août ont suivi la thématique « Voyages insolites dans l'espace ». Ils ont pu s'intégrer dans le groupe « les robots » pour les 3-4 ans, « les martiens » pour les 5-6 ans et « les personnages fantastiques » pour les plus grands.



Brossage des poneys après la promenade



Les robots

dessins. Des sorties, poney, cirque, maraîcher, baignade au Portal avec une surveillance supplémentaire de la mette nageuse. Des camps ont été proposés aux enfants et une sortie supplémentaire à la Palmyre pour tous.

Les effectifs de cette année ont été en augmentation.

Enfin les animateurs-(trices) ont pu également organiser des activités collectives, différentes et riches en échanges.



Judo

Le Judo Club Saint-Amantois est le seul dans le canton dans cette discipline. En 2010 il compte 28% de licenciés Varsois. Monsieur Jean-Francois Bousseton l'entraîneur du club, intervient également dans l'année scolaire, à la demande des enseignants de l'école de Vars, pour faire découvrir aux élèves ce que représente la pratique du Judo. Le judo est un sport qui allie la concentration et le respect.

Renseignements au : 05 45 39 77 25

e-mail: jeanfrancois.bousseton@neuf.fr..

Le tournoi annuel regroupe 12 clubs et environ 250 enfants. Il est prévu soit du 05 au 12 février 2011. Le calendrier départemental n'est lui pas encore sorti. Tournoi entièrement gratuit pour tous les participants avec une récompense pour tous.

Code moral du judo

- La politesse, c'est le respect d'autrui
- Le courage, c'est faire ce qui est juste
- La sincérité, c'est s'exprimer sans déguiser sa pensée
- L'honneur, c'est être fidèle à la parole donnée
- La modestie, c'est parler de soi-même sans orgueil
- Le respect, sans respect aucune confiance ne peut naître
- Le contrôle de soi, c'est savoir se taire lorsque monte la colère
- L'amitié, c'est le plus pur des sentiments humains



Football

L'école de football mixte Saint-Amant de Boixe - Vars reprend ses entraînements aux horaires suivant selon les catégories :

U9-U8-U7, année de naissance 2002 à 2004. (Possibilité de Foot découverte pour les enfants nés en 2005) :

le mercredi de 15 h à 16 h 30 au stade de Vars.

Hiver : mercredi de 10 h 12 h au gymnase de Vars.

U11 et U10, année de naissance 2000 et 2001 :

Mardi de 18 h 30 à 20 h au stade de St-Amant de Boixe.

Hiver : mardi de 18 h à 20 h au gymnase de St-Amant de Boixe.

Les matchs ou plateaux auront lieu le samedi après-midi.

Pour tout renseignement ou inscription, contactez :

Marielle Enaud au 06 71 18 89 43 ou

Michel Foucaud- Mairie 16330 St-Amant de Boixe



Karaté

Une nouvelle association sportive a vu le jour sur notre commune :

Shotokam Vars.

Renseignements et horaires, contactez :

Lydia Guilloteau
1, Impasse de la Gare
16330 VARS
Tél : 06 46 40 73 21



Manifestations

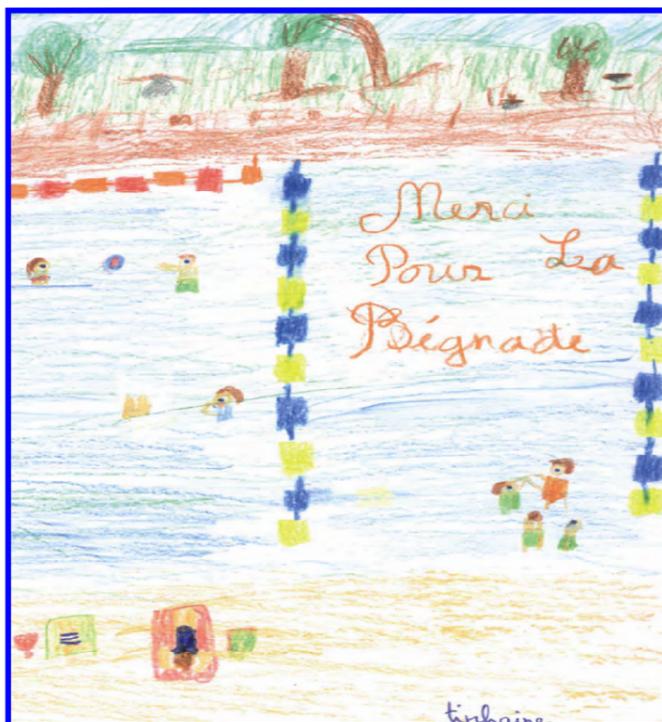
Pour la troisième édition de la fête de la musique, l'association Festivars a dû gérer deux invités surprise qui n'étaient pas vraiment les bienvenus, la pluie et le froid. Si la programmation de la salle des fêtes et de l'église s'est déroulée normalement, celle des scènes extérieures en revanche a été totalement bouleversée. Le mauvais temps persistant, il a finalement été décidé en fin d'après-midi de transférer les groupes de la grande scène dans la salle des fêtes. Et c'est alors que le soleil fit son apparition, entraînant à sa suite les habitants bien décidés à faire la fête ! Malgré les changements de programme et les problèmes techniques engendrés par la pluie, Festivars espère qu'entre le jazz, le folk et le rock, chaque varsois a pu vivre avec bonheur sa fête de la Musique. A juin prochain... sous le soleil exactement !

La kermesse s'est déroulée cette année sous un soleil très généreux dans la cour de la maternelle avec des stands installés à l'ombre. Les nombreux enfants, accompagnés de leurs parents, se sont bien amusés aux différents jeux tenus par des parents d'élèves, comme le jeu de pommes, les quilles, le chamboule-tout... Une exposition sur l'eau présentait le travail réalisé par élèves. L'association remercie les enseignants, les parents et bénévoles pour cette excellente journée. La tombola fut une réussite avec des lots à gagner sur le thème des vacances. Les enfants ont aussi participé à un concours de dessin. Un tirage au sort a eu lieu et ils ont été récompensés en livres. La soirée s'est terminée par un pique-nique amélioré en présence de parents restés pour le rangement. L'association lance déjà les réservations pour la tenue des stands pour l'année prochaine.



Cette année, l'aménagement de la baignade du Portal a ravi les baigneurs grands et petits. Une maître-nageuse était présente pour assurer la surveillance.

Ce dessin, envoyé à la mairie, est un magnifique message à la réouverture du site intercommunal.



Les 06-07-08 Août au Portal a eu lieu le 2e festival country, trois jours de festivités sous un soleil magnifique.

La programmation a été riche en musique avec les Rusty-legs, Gamblers, Hibiscus, et Adrian Simmonds pour clôturer.

Pour nos 3500 visiteurs, des démonstrations et stages de danses country se sont produits tout au long du week-end. Le samedi soir, le repas bison a régalé les papilles des festivaliers.



Le dimanche, plus rare, une messe country a été dite en plein air avec guitares et chevaux pour le bonheur des fidèles.

Sans oublier que sur le site on pouvait voir les indiens, cow-boys, commerçants, militaires US et admirer les belles mécaniques à 2-3 ou 4 roues.

Rendez-vous en Août 2011 pour la 3^e édition.



Ce fut par une belle journée d'automne, ce samedi 23 octobre, que nos petits monstres (sorcières, Dracula, citrouilles...), ainsi que les mamans et les papas, ont déambulé dans les rues de Vars, à la chasse aux bonbons. Petits et grands étaient déguisés.

Après un parcours différent, les maternelles et les primaires ont pu déguster un goûter offert par l'Association des Parents d'Elèves.

Quatre enfants de la maternelle, et quatre de la primaire ont pu ainsi gagner un livre chacun sur le thème d'Halloween, offerts par l'Association des Parents d'Elèves.

Cette dernière tenait à remercier la municipalité pour avoir mis à disposition la salle du pressoir ; les commerçants et les Varsois pour avoir fait preuve de gentillesse et de générosité envers les enfants .

Cette journée d'Halloween a permis de faire vivre notre village, de resserrer les liens entre les habitants, d'échanger entre parents, et d'apporter la joie à tous au lieu de « l'horreur » !!!!!

Nous vous disons peut-être à l'année prochaine.



Dates à venir

6-7 novembre 2010 : Foire aux Vins et à la gastronomie.

11 novembre 2010 : Cérémonie au Monuments aux Morts de Vars à 11 h 30 suivi d'un vin d'honneur.

14 novembre 2010 : Bourse aux jouets.

21 novembre 2010 : Loto du tennis club de Vars - 14h30 - salle des fêtes de Mérignac.

21 novembre 2010 : Repas des Amis Varsois.

14 décembre 2010 : Spectacle Noël maternelle - en matinée.

14 décembre 2010 : Arbre de Noël du personnel à 19 h.

16 décembre 2010 : Arbre de Noël Hameau Rossignol-18 h 30.

17 décembre 2010 : Arbre de Noël organisé par l'association des parents d'élèves.

4 Janvier 2011 : Vœux du Maire, à la salle des fêtes à 19 h.

Invitation de tous les varsois.

23 janvier 2011 : Repas des Aînés de la commune offert par la municipalité.

1^{er} week-end de février 2011 : Repas Société de Chasse.

Vars Rentrée: les parents toujours mobilisés



Le maire, Jean-Marc de Lustrac, a rencontré les parents, lundi.

Photo archives Phil Messele



Une messe au festival Country

Pour la deuxième année consécutive, l'Association Horse country side Vars (1) a organisé un festival country sur la base de Loisir du Portal.

Pour l'occasion le président Jacky Brillanceau demanda au père Michel Boulet s'il serait possible de dire une messe sur le site avec à la fin la bénédiction des chevaux, voitures, motos... et participants à cette journée.

C'est avec joie que les paroissiens acceptèrent cette demande. Une amie de Jacky et de sa femme nous demanda une intention particulière :

en effet ce dimanche tombait le jour des 25 ans de mariage du couple et elle souhaitait que cet anniversaire soit célébré lors de la messe (le couple n'était pas au courant).

C'est au début de l'Eucharistie que le père Boulet appela le couple pour les bénir et les amener à renouveler leur engagement mutuel... un moment très fort et très émouvant.

(1) Horse country side Vars. Président : Jacky Brillanceau, Rouherac - Vars - Tél. 05.45.39.82.67 - Site Internet : www.countryvars.com

Courrier Français du 10 - 09-10

■ VARS

Corps et Graphiques en gala à Genac

La compagnie varsoise Corps et graphiques sera à la salle des fêtes de Genac pour son spectacle de fin d'année en deux temps: cabaret demain à 20h30 et gala annuel dimanche à 15h. La compagnie, qui associe déjà à la danse sa première vocation de la musique instrumentale (guitare), propose cette année pour la première année du théâtre. À partir de l'âge de 4 ans, tous seront sur scène pour une programmation particulièrement variée. Les «Mille et une nuits» alterneront entre autres avec un hommage à Michael Jackson.

À la cinquantaine de danseurs, se joindront la formation de 25 guitaristes classiques et des comédiens amateurs. Barbara Potel-Dutin anime toujours l'atelier danse, Yves Dhyens, professeur de musique, s'occupe des guitaristes quand Amandine Bernard anime l'atelier théâtre.

La compagnie participera également à la fête de la musique à Vars le samedi 19 juin et à la fête de la danse le 2 juillet (Photo CL).

Renseignements et réservations auprès de Barbara Potel-Dutin (06.20.97.01.10).

■ VARS

La frairie sur les rails. Comme chaque année, la frairie organisée par le comité des fêtes de Vars battra son plein du 6 au 9 août, place de La Poste. Le dimanche 8 à partir de 15h, place à des courses de karts à pédales autour de la frairie, pour les enfants de la commune; à 22h30, retraite aux flambeaux (à retirer à la buvette) et à 23h, feu d'artifice musical derrière le dépôt communal.

Vars: la volte-face de l'inspection académique

Comme quoi, il n'y a que ceux qui se taisent qui n'obtiennent rien! Ce père d'élève ne regrette pas d'avoir pris part au

coup de force organisé hier matin au cœur de l'école de Vars. Il est 9h30. Dans la cour de récréation de la maternelle Françoise-Dolto, une cinquantaine de parents sont rassemblés. Fébriles, ils viennent de quitter leur enfant. Mais ils sont restés pour dénoncer, fermement mais sans faire un boucan d'enfer, la «posture» de l'inspection académique. Cette année, l'école, qui compte trois classes, doit accueillir 102 élèves - ils étaient 101 hier pour la rentrée. Un effectif en hausse, suffisant selon eux pour ouvrir une classe supplémentaire. L'administration a dit «non».

«Incompréhensible, peste le maire, Jean-Marc de Lustrac, qui a vite fait son calcul. Ça signifie donc une classe de grande section à 33 élèves, une moyenne section à 32 et surtout une petite section à 37.» Tout l'été, le premier magistrat a organisé la riposte. Il a débloqué un budget exceptionnel, créé la classe supplémentaire désiree contre l'avis de l'Éducation nationale, acheté du matériel et même embauché une assistante maternelle de plus. Une Atsem en poste mais pas d'instit nommé.

«Problème de communications»

Rendez-vous donc hier matin, jour de la rentrée, pour poursuivre le bras de fer avec l'inspection. Et confirmer, en présence des parents, la mise en place d'une classe virtuelle. L'opération n'a pas fait rire l'Éducation nationale. À peine arrivée dans son école, la directrice a reçu un courriel au vitriol signé de son inspecteur: «M. l'inspecteur d'académie n'apprécie que très modérément d'être mis devant le fait accompli.»

Un message reçu comme une provocation. «Il faut être humain et ne pas s'arc-bouter sur des textes de loi, s'emporte Jean-Marc de Lustrac. Si l'inspection veut le bras de fer, elle l'aura». «Avec 37 enfants en petite section, les enseignants vont passer une partie de leurs journées à moucher et consoler les enfants. Sans pouvoir remplir leur mission de découverte», s'énerve Isabelle Fétis, directrice départementale de l'Éducation nationale (DDEN) pour l'école maternelle de Vars. «Nous pouvons aider l'établissement, nous engager financièrement pour l'achat de matériel pédagogique», propose Jenny Bordron,

Stéphane URBAJTEL
s.urbahtel@charentelibre.fr

la présidente de l'association des parents d'élèves.

10h30. Après le coup de force, le coup de théâtre. L'inspecteur d'académie contacte en personne le maire de Vars. «Evidemment», annonce Jean-Yves Bessol, avec conviction mais un peu penaud, la commune aura sa classe supplémentaire. «Je sais que Vars est en pleine expansion et que, depuis plusieurs années, ses effectifs sont importants. L'ouverture d'une classe s'impose.» Une heure plus tard, l'inspecteur de la circonscription, celui-là même qui, en début de matinée, envoyait le courriel vengeur, rend visite aux maîtresses. Il compte les enfants. Et confirme que rien ne semble désormais s'opposer à l'ouverture.

L'explication à cette volte-face? «Un problème de communication interne, justifie Jean-Yves Bessol. J'avais un avis au mois de juin. J'ai balayé le dossier cet été. Et j'ai pris une autre position.» Pour sa dernière rentrée en Charente - il quitte le département le 3 octobre - l'inspecteur d'académie aurait pu, à l'entendre, faire l'économie d'une levée de boucliers.

CL DU 03-09-10



Blason de Vars, côté rue, face au cimetière en haut du fronton.

Tout en haut du fronton de l'ancienne Ecole Primaire, côté rue, face au cimetière, figurent des armoiries.

Que signifient ces armoiries ?

Pourquoi sont-elles sur le fronton de l'école ?

L'étude des signes figurant sur ces armoiries nous amenèrent à découvrir qu'elles appartenaient à un marquis également évêque ou archevêque.

L'étude de la liste des Evêques d'Angoulême, nous amène au nom de Joseph-Amédée de Broglie (1710-1784) également marquis. Il fut nommé Evêque d'Angoulême le 11 novembre 1753 et ses armoiries familiales correspondent exactement au dessin du blason qui est au centre de la sculpture du fronton de l'école.

Mais pourquoi ces armoiries sur l'école ?

Le bourg de Vars doit son existence aux Evêques d'Angoulême qui y établirent leur résidence d'été. Ils construisirent dès le XIIe siècle un château et comblèrent le bourg de privilèges, comme celui d'exempter de tous droits féodaux les marchands. Cette mesure favorisera le développement du commerce et des foires à Vars.

Mgr Joseph-Amédée de Broglie, très charitable envers les pauvres dont il fut véritablement le «père», fit établir dans le bourg de Vars un hôpital, par lettres patentes du 30 août 1776.

Pour assurer des ressources aux religieuses qui desservaient l'hôpital, Mgr de Broglie fit donation d'une pièce de terre touchant au jardin dudit hôpital et le dota également d'une rente de 140 livres par an, «à condition que 6 messes basses soient dites à son intention dans la chapelle de l'hôpital».

Historique de la construction du groupe scolaire de Vars ou la réalisation d'un projet vieux de 135 ans.

Avec le concours de l'école primaire.

Lors de la Révolution, les religieuses furent chassées de l'hôpital. La commune s'appropriera le bâtiment et ses biens. Elle changea la destination de l'édifice en Maison de Ville avec une partie des terres pour l'un des champs de foire.

Suite aux lois Lakanal, obligeant toute commune de plus de 1000 habitants à avoir une école primaire, le 21 Pluviôse de l'An III (1794), le jury d'instruction publique du district d'Angoulême se réunit pour procéder à l'établissement des écoles primaires du secteur.

Le canton de Vars, ayant une population à l'époque de 1674 habitants, créa une école primaire à laquelle la petite commune de Chébrac s'associera.

Et le 5 Thermidor an III (1794), la même commission décida par un avenant qu'André Corsant serait admis provisoirement (instituteur) pour l'école de Vars.

Il est dit qu'à cette époque la Maison de Ville abritait également l'école sans savoir exactement dans quels locaux.

Bien avant, il existait également à Vars des instituteurs (ou institutrices) catholiques ou indépendants.

Il semble que la première implantation d'une école publique dans ces locaux date de la Révolution. Ces

mêmes bâtiments appartenaient précédemment au clergé.

A la fin de la tourmente révolutionnaire, l'Hôpital Général d'Angoulême récupéra la rente de l'ancien hôpital de Vars ainsi que les revenus des dépendances et des terres, « à condition que 3 lits fussent réservés à l'hospice d'Angoulême pour les pauvres de Vars ».

Sur sa demande, il fut procédé le 16 août 1825 à l'adjudication d'un bail de 9 ans de ces bâtiments à un agriculteur de la commune.

En 1833, le Maire de Vars, Monsieur Brunet, décide de jouir de la propriété de l'ancien hôpital de Vars, « à charge pour elle (la commune) de retirer ses pauvres admis jusqu'à ce jour de l'hospice d'Angoulême... ou à voter des fonds pour le paiement de leur pension ».

La même année, il fait établir un devis pour y implanter une école primaire (devis de 2504 F).

En 1835, les locaux étant beaucoup trop sombres, il fut nécessaire de modifier le premier plan.

Le devis d'ouvrages entraînant un surcoût de 604,86 F, le Conseil Municipal rejeta le vote de la proposition et sollicita l'autorité supérieure pour lui demander l'aide nécessaire à la confection des travaux – Délibération du Conseil Municipal du 26 août 1835

Suite au prochain numéro.

